

CHALLENGE SKI ALPINISME 06

FICHE D INSCRIPTION

ROUTE DES VINS DU CHEIRON 2017

FORMULE COURSE



expéditions

alpinisme

ski de montagne

escalade

raquette

rando raid

canyonisme

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

www.ffme.fr

Frais d'inscription :

<input type="radio"/>	Licence FFME avec mention certificat compétition : 10€
<input type="radio"/>	Licence FFME avec mention certificat loisir : 10€ + certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique du ski alpinisme en compétition
<input type="radio"/>	Licence FFCAM : 10€ + certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique du ski alpinisme en compétition
<input type="radio"/>	Non licencié FFME ou FFCAM : 10€ + 6€ de licence découverte journée + certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique du ski alpinisme en compétition

Règlement à l'ordre de Cheiron Montagne Club

Inscriptions et règlement en ligne sur <http://www.ski-alpinisme.com/calendrierFiche.php?id=4453> ou courrier au plus tard 5 jours avant la manifestation. Inscriptions possibles sur place.

Cheiron Montagne Club - Chez François Bourgeau - Chemin de la gâche - 06620 Cipières

Formulaire à remplir - Enregistrer sous ou imprimer en pdf à retourner

à skialpi@cd06ffme.fr copie à cheironmontagneclub@gmail.com

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de Naissance	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	Sexe	<input type="radio"/> Femme <input type="radio"/> Homme
Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale			
Fédération	<input type="radio"/> FFME <input type="radio"/> FFCAM <input type="radio"/> Autre ou sans Fédération		
Club	<input type="text"/>		
N° de Licence	<input type="text"/>		
Licence FFME avec certificat Médical Compétition	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	Si non : certificat médical de moins de 3 mois de non contrindication à la pratique du ski alpinisme en compétition	
Téléphone (Mobile)	<input type="text"/>		
Mail	<input type="text"/>		

Signature précédée de la mention :

J'accepte les modalités d'inscription et le règlement de la course



fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

AUTORISATION PARENTALE PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage

Je soussigné(e) (Nom Prénom) []

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur (Nom Prénom de l'enfant) :

[]

J'autorise tout médecin agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur (nom prénom de l'enfant) :

[]

qui se déroulera le []

[]

Fait à []

le

[]

Signature :

N.B : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

8-10, quai de la Marne - 75 019 Paris - Tél : 33 (0)1 40 18 75 50 - Fax : 33 (0)1 40 18 75 59 - www.ffme.fr - info@ffme.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports - Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A.)
et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) - SIRET 784 354 193 00046 - APE 926 C

FFMECD06
Fiche d'inscription C.S.A 06 2017



CHALLENGE SKI ALPINISME 2017

MATERIEL OBLIGATOIRE	Route Des Vins	Valbergane	Echappée Blanche	T.S.A.	Las Donnas Tour	Victor De Cessole
	VR	VR	VR	Relais	VR	Ind
	Nocturne	Diurne	Diurne	Nocturne	Diurne	Diurne
Carte d'identité ou licence	0	0	0	0	0	0
Skis	0	0	0	0	0	0
Fixations	0	0	0	0	0	0
Bâtons	0	0	0	0	0	0
Peaux	0	0	0	0	0	0
Casque	0		0	0		0
Gants	0	0	0	0	0	0
3 couches de vêtement Haut de corps			0			0
2 couches de vêtement Bas de corps			0			0
DVA			0			0
Pelle à neige			0			0
Sonde à neige			0			0
Couverture de survie			0			0
Lunettes	Option	0	0	Option	0	0
Sifflet	0	0	0	0	0	0
<i>Un sac avec vêtements Chauds placé à l'arrivée Polaire - Gants - Coupe vent</i>	0	0	0	0	0	0
Bandeau ou bonnet	0	0	0	0	0	0
Lampe frontale	0			0		
2ème paire de lunette Ou Masque	Option	Option	0	Option	0	0
Couteaux			0			0

Les coureurs doivent venir à l'évènement avec tout le matériel exigible.

Durant la réunion de course, le COL annonce la liste du matériel effectivement obligatoire pour la course.

Selon le type de course et si les conditions de course sont favorables, le directeur de course peut accepter de dispenser les coureurs d'emmener des matériels.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par la police d'assurance Fédérale. Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, en cas de vol.

En cas de maladie ou d'accident, les droits d'inscription seront remboursés uniquement sur présentation d'un certificat médical daté et envoyé, au plus tard le 14 janvier (cachet de la poste faisant foi). Pas de remboursement de demandes après cette date.

Le règlement se fait sur place en espèces ou par chèque à l'ordre de CHEIRON MONTAGNE CLUB .

PARTENAIRES 2017